

MAIRIE DE TROIS-BASSINS  
COURRIER ARRIVÉ LE 18/11/25  
N° 364.....



8, route de Savanna

CS 91019

97864 Saint-Paul Cedex

Affaire suivie par : Audray BOYER

Tél : 02 62 33 45 28

Fax : 02 62 33 45 38

N/REF : LA CREOLE N° 411/AB-AC

Le directeur de La Régie  
Communautaire la CREOLE

à

MAIRIE DE TROIS BASSINS

2 rue du Général de Gaulle

97426 Trois bassins

Saint-Paul, le 05/11/2025

**Objet : Demande d'autorisation de raccordement en eau potable et de rejet des eaux usées**

**Pour : AMENAGEMENT DES ZATTES**

**Adresse terrain : Parcelles référencées AE/548-474-473-472-887-550**

**Commune de TROIS BASSINS**

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'affaire citée en objet, nous vous prions de trouver ci-après l'avis de La Régie Communautaire la Créole concernant la demande de raccordement au réseau d'eaux usées et d'eau potable.

**ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES :**

**\* Le Collecteur des eaux usées :**

Le projet est raccordable au réseau existant qui se situe sur le chemin des cactus, il se compose d'un réseau de collecte en DN 200 PVC et des regards de visite DN 1000.

L'aménagement en amont (zone en rouge cf annexe 1) du chemin est raccordable de manière gravitaire vers le réseau public.

**\* Le Traitement des eaux usées par la station d'épuration de l'Ermitage :**

Ce projet (110 logements et commerces) représente environ 250 Equivalent Habitant soit un débit de rejet d'environ 40 m<sup>3</sup>/j.

À ce jour, la station d'épuration de l'Ermitage fonctionne à pleine capacité (26 000 EH). Bien que cette infrastructure ne soit pas extensible, des solutions sont d'ores et déjà engagées pour optimiser la gestion et la répartition des flux.

Dans cette perspective, LA CREOLE met en œuvre un projet de déconnexion du bassin de collecte du secteur Éperon-Saint-Gilles-les-Hauts, dont les effluents seront progressivement orientés vers l'agglomération de Cambaie. Cette opération s'inscrit dans la continuité des orientations du schéma directeur d'assainissement des eaux usées de 2007, et vise à soulager la station de l'Ermitage tout en améliorant la performance globale du réseau.

L'étude de collecte et de transfert des eaux usées de ce secteur est actuellement en cours, avec une mise en service des nouveaux ouvrages prévue à l'horizon 2028. Ces aménagements permettront à terme de renforcer la capacité d'accueil du territoire et de rendre possible le raccordement de l'opération des Zattes, dont la livraison est envisagée pour 2029 au mieux.

Selon ce schéma, il sera donc possible de traiter les effluents du projet « chemin des Zattes » sur la station de l'Ermitage, une fois les secteurs de l'Eperon et St-Gilles-les-Hauts déconnectés.

#### **ALIMENTATION EN EAU POTABLE :**

##### **► Le réseau de distribution d'eau potable :**

Les besoins futurs en eau potable sur le secteur du Littoral sud de Trois-Bassins pour ce projet représente environs 50 m<sup>3</sup>/j.

Le réseau d'eau potable existant présente aujourd'hui des capacités limitées au regard des besoins domestiques et de défense incendie du projet (cf. carte en annexe 2). Toutefois, le secteur dispose d'un potentiel de raccordement, sous réserve de la réalisation d'un renforcement ciblé du réseau d'adduction en DN 200 FONTE et DN 150 FONTE, depuis l'intersection de la RD9 Montée Panon jusqu'à la parcelle concernée (environ 600 ml).

Ces travaux, réalisables à brève échéance, constituent une opportunité d'amélioration de la desserte en eau du secteur, au bénéfice du projet et du maillage global du réseau. La mise en œuvre de cette opération fera l'objet d'une convention de participation financière entre l'aménageur et la Régie communautaire, garantissant une répartition équilibrée des coûts.

Ainsi, le renforcement envisagé permettra le raccordement de l'opération des Zattes, dont la livraison est prévue pour 2029, dans des conditions techniques et de service optimal.

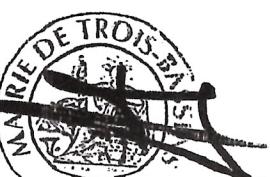
Les travaux seront programmés par la CREOLE.

##### **► Réseau d'arrosage :**

Le projet devra se raccorder sur le réseau de l'ILO pour les besoins en arrosage.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agrérer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

  
REGU le 14/11/2025.

**LA CRÉOLE**  
LA RÉGIE COMMUNAUTAIRE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT  
8 Route de Savanna  
CS 91019 - 97864 SAINT-PAUL CEDEX  
Tél. 0262 32 00 00 - Fax. 0262 33 45 38  
SIRET : 879 955 250 00011

Le directeur de La Créo

Christian PAPOUSSAMY

## ANNEXE 1 : RESEAU EXISTANT EAUX USESS



## ANNEXE 2 : RESEAU EXISTANT EAU POTABLE

